

En préalable de l'ouverture de ce CSE, la CGT a lu [une déclaration portant notamment sur la contre réforme de l'Assurance Chômage](#).

Pour la CGT Pôle emploi, le gouvernement et la direction de Pôle emploi doivent assumer leurs responsabilités et prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la santé et la sécurité des agents.

Cela passera nécessairement et notamment :

- par l'abandon des mesures coercitives à l'encontre des précaires et privés d'emploi,
- par une refonte de la délivrance des services à l'accueil, respectueuse des usagers et des agents, d'une offre de service, non segmentée, permettant à chaque collègue, formé et qualifié, de répondre à toutes les sollicitations et de fait l'arrêt de l'individualisation.

Cela doit aussi passer par un renfort massif des effectifs en charge de la GDD.

Agence de Laval-Ferrié (suite à l'enquête paritaire) :

Depuis 2020, ce site a connu de nombreuses difficultés et événements graves.

Si, à ce jour, les problèmes immobiliers semblent résolus, le collectif ne va pas mieux.

La CGT, appuyée par les autres organisations syndicales, a souligné que les interventions de la direction régionale comme territoriale n'ont fait qu'aggraver la situation.

Il est urgent que l'établissement donne les moyens aux collègues (agents et ELD) de travailler sereinement dans de bonnes conditions.

Point RH :

La BDE actuelle fait à nouveau état d'une dizaine de postes à pourvoir à la DPS/3949 sur le métier de Chargé d'Accueil et d'Information.

Face à la récurrence de ces postes en BDE et l'opacité de la répartition des activités dans les services de la DPS, la CGT demande qu'un point soit porté à l'ordre du jour d'un prochain CSE sur ces sujets.

Consultation sur la Politique Sociale 2021 de PE Pays de la Loire :

Analyser le bilan d'une période un peu lointaine perd toujours un peu de son sens.

Pour autant, la CGT a pris ses responsabilités en rendant un avis défavorable.

Précarité, télétravail, conditions de travail et prévention des risques, rémunération, formation :

sur tous ces points l'expertise votée par les élus du CSE a souligné de fortes carences.

L'année 2022 que nous venons de vivre ne peut que confirmer les analyses de la CGT.

[Lire notre déclaration ici.](#)

Pour information : ont voté CONTRE : **CGT** et SNU, a voté POUR : CGC, abstention : CFDT, FO n'a pas pris part au vote.



Contactez la délégation CGT : Syndicat.CGT-Paysdeloire@pole-emploi.fr

Les élus : Hugo Boistier, Géraldine Cottenneau, Cathy Montavon, Dimitri Magnier

La représentante syndicale : Laurence Day